

EXTENSION DU PARC COMMERCIAL VAL DE DURANCE A SISTERON

ANNEXE 1 - DESCRIPTION DU PROJET

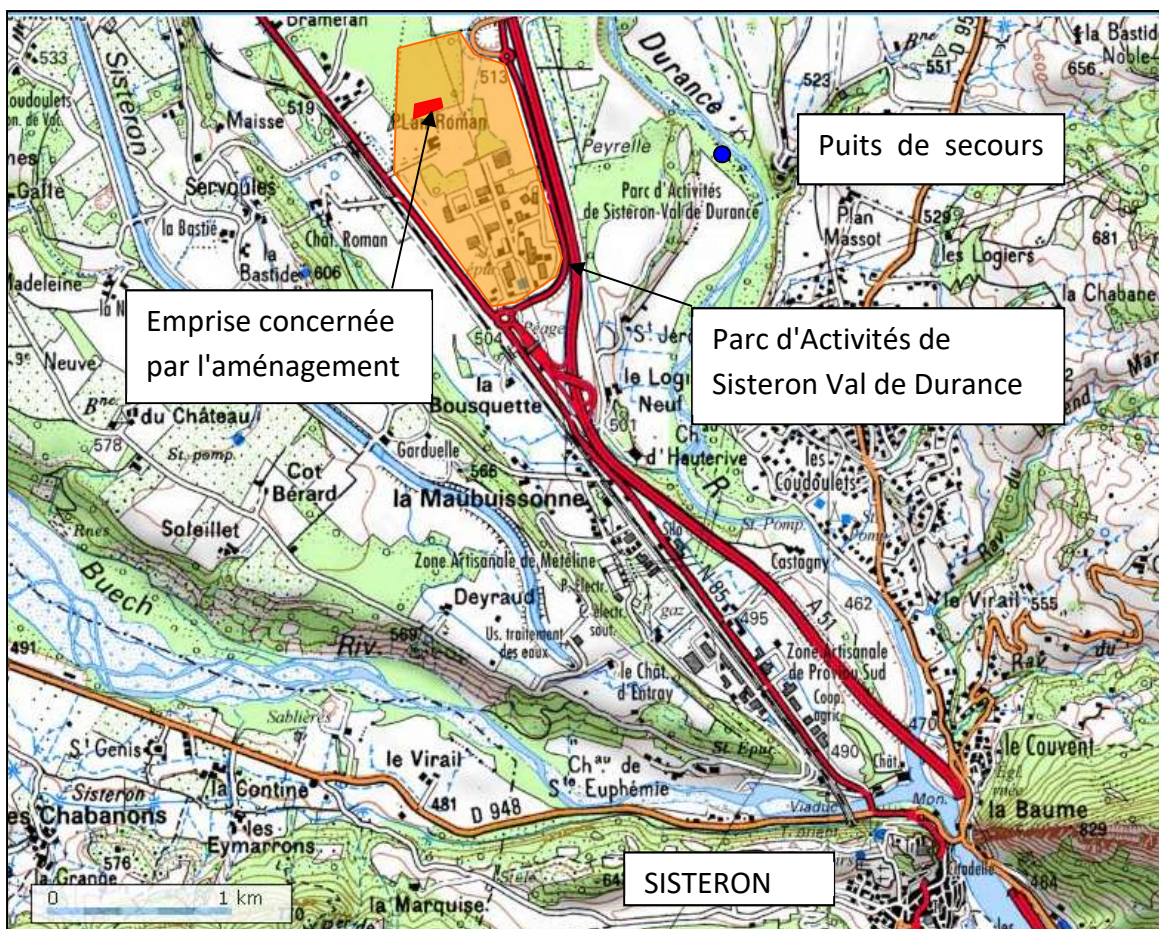
1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE

SCI TER SISTERON

ZA de Fontvieille- Emplacement D123

13190 ALLAUCH

2. SITUATION DE LA ZONE DE PROJET



Situation sur fond IGN 1/25000

Le projet se trouve dans le département des Alpes de Haute-Provence, sur la commune de Sisteron, dans le parc d'activités de Sisteron Val de Durance, situé à environ 5 km au Nord de la ville de Sisteron. L'emprise du projet se trouve à 1.5 km du puits de secours d'eau potable de Saint-Jérôme de la ville de Sisteron.

Il s'agit d'une extension sur une surface de **34 250m2**, d'un parc commercial existant, situé au cœur de la zone commerciale du Parc d'Activités de Sisteron.

3. DESCRIPTION DU PROJET

La société SCI TER SISTERON s'apprête à étendre, dans le parc d'activités de Sisteron Val de Durance, un parc commercial composé de locaux qui seront loués à différentes enseignes. Cette zone, nommée « parc commercial Val de Durance », présente actuellement une surface de 34 665 m2 sur les parcelles 000AD 507-509-512-518 et 526.

L'extension de ce parc commercial, porte sur une surface de **34 250m2** sur les parcelles 000AD 504-506- 606-757.

PARC COMMERCIAL ACTUEL	parcelle	Surface	
	000AD507	190	
	000AD509	15 466	
	000AD512	9 229	
	000AD518	303	
	000AD526	9 477	
	Surface totale existante		34 665

EXTENSION	parcelle	Surface	
	000AD504	7 614	
	000AD506	8 037	
	000AD606	10 026	
	000AD757	8 573	
	Surface totale de l'extension		34 250

Surface totale après l'extension	68 915
---	---------------

Les parcelles concernées sont en zone UE du PLU de Sisteron, à vocations commerciales et industrielles.

L'extension du parc commercial va comprendre la construction de 8 bâtiments en simple rez de chaussée, pour une surface globale de plancher de l'ordre 6 100 m².

L'extension comporte la réalisation de parkings pour une ensemble de **175 places**, dont **151 places perméables** et **24 places imperméables**.

L'extension comprend aussi la création d'espaces verts.

Les eaux pluviales seront infiltrées totalement sur le site, en respect au Guide de traitement des eaux pluviales imposé sur le Parc d'Activités de SISTERON VAL DU DURANCE spécifié au PLU de SISTERON.

Ce procédé de rejet par infiltration totale, compense l'incidence de l'imperméabilisation des sols.